



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 2 du Projet d'ordre du jour provisoire

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Dixième session ordinaire

Rome, 8 - 12 novembre 2004

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET CALENDRIER

1. Élection du Président et des Vice-Présidents et ouverture de la session

La session s'ouvrira le lundi 8 novembre 2004 à 10 heures¹. Le Président sortant ouvrira la réunion et demandera que soient élus le nouveau Président et les Vice-Présidents. La Commission souhaitera peut-être aussi élire un *Rapporteur*.

La dixième session ordinaire de la Commission marque le vingtième anniversaire de sa création en tant que tribune permanente unique au sein du système des Nations Unies, permettant aux gouvernements d'examiner et de négocier des questions propres aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à la biodiversité et à la sécurité alimentaire. Elle marque également la réussite de l'entrée en vigueur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, que la Commission a négocié. Il y aura donc une brève cérémonie d'ouverture pour célébrer cette occasion.

2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

Le présent document contient le *Projet d'ordre du jour provisoire annoté* et le *calendrier provisoire*. Afin de faciliter la planification de la participation d'experts par les membres, les points relatifs aux ressources zoogénétiques, aux ressources phylogénétiques et aux questions générales ont été rassemblés.

¹ L'inscription des participants commencera le dimanche 7 novembre 2004. Des salles de réunion seront mises à disposition sur demande adressée au Secrétaire de la Commission le dimanche matin, pour des consultations informelles au sein des groupes régionaux.

3. Ressources phytogénétiques

3.1 **Vue d'ensemble du Système mondial de conservation et d'utilisation durables des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO et de son apport pour la mise en œuvre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture**

Depuis sa création en 1983 par la Conférence de la FAO, la Commission coordonne, supervise et suit la mise en place du Système mondial de conservation et d'utilisation durables des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La Commission examine régulièrement des rapports intérimaires sur le Système mondial et ses éléments. À sa neuvième session ordinaire, la Commission a proposé que, pour les sessions suivantes, un document succinct donnant un aperçu des divers éléments du Système mondial et de leur contribution potentielle à la mise en œuvre du Traité international, soit préparé.

Le document, *Vue d'ensemble du Système mondial de conservation et d'utilisation durables des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO et de son apport pour la mise en œuvre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*,² décrit brièvement les principaux éléments du Système mondial, et renvoie aux documents pertinents de la présente session, afin de permettre aux délégations d'aborder le Système mondial de façon plus cohérente. L'attention est appelée sur les éléments du Système mondial qui correspondent à la Partie V du Traité international, *Éléments d'appui*, et à leur contribution potentielle à la mise en œuvre du Traité international. Peut-être la Commission souhaitera-t-elle inviter l'Organe directeur du Traité international à établir un cadre de coopération, afin de développer les éléments d'appui.

3.2 **Rapport de la deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture**

À sa neuvième session ordinaire, la Commission est convenue que son Groupe de travail technique intergouvernemental subsidiaire sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture se réunirait pour examiner les questions liées à l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture par le renforcement de la conservation du matériel génétique, des capacités de sélection végétale et des systèmes semenciers. Elle a demandé au Groupe de travail de donner des indications ultérieures: pour la préparation du deuxième *Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et le processus de suivi du *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durables des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*; sur le mécanisme de facilitation de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*; sur la mise en place de réseaux sur les ressources phytogénétiques et l'évaluation de leur efficacité; et sur l'éventuelle nécessité de mettre à jour des éléments du *Code de conduite pour la collecte et le transfert de matériel phytogénétique*.

La deuxième session du Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques s'est tenue du 5 au 7 novembre 2003, et son *Rapport* est présenté à la Commission pour examen.³

3.3 **Progrès accomplis depuis la neuvième session ordinaire de la Commission, y compris le Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques**

Le document intitulé *Suite donnée aux recommandations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de son Groupe de travail, concernant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*,⁴ donne des renseignements sur l'évolution depuis ces deux réunions, et demande à la Commission des orientations afin de faire encore progresser les travaux relatifs au *Plan d'action mondial*, aux Réseaux internationaux sur les

² CGRFA-10/04/03.

³ CGRFA-10/04/4 (CGRFA/WG-AnGR-3/04/REP).

⁴ CGRFA-10/04/5.

ressources phytogénétiques, et au Code international de conduite pour la collecte et le transfert de matériel phytogénétique. Il fait également rapport et demande des orientations au sujet de certaines questions liées aux ressources phytogénétiques qui ont été examinées par le Groupe de travail, notamment le renforcement des systèmes semenciers et de la sélection végétale en vue d'une utilisation durable, et le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures.

Les activités de préparation du deuxième Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde sont présentées dans le document *Progrès accomplis dans la préparation du deuxième Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*,⁵ en vue de recueillir les indications de la Commission.

Les progrès concernant le Réseau international de collections ex situ placées sous les auspices de la FAO sont décrits dans le Rapport sur le *Réseau international de collections ex situ placées sous les auspices de la FAO*,⁶ en vue d'obtenir les orientations de la Commission.

3.4 Activités futures du Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques et élection de ses membres

Le Groupe de travail est composé de vingt-sept membres des diverses régions, élus à chaque session ordinaire de la Commission, et siégeant jusqu'à la session ordinaire suivante. Ils peuvent être réélus. Un document d'information contient les statuts du Groupe de travail et la liste des membres, élus à la neuvième session ordinaire.⁷ La Commission est invitée à élire les nouveaux membres du Groupe de travail.

Pendant chaque exercice biennal, la Commission confie des tâches déterminées à ses Groupes de travail, et elle est invitée à le faire pour le prochain exercice biennal.

4. Ressources zoogénétiques

4.1 Vue d'ensemble de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage

Le document, *Progrès accomplis dans la mise en place de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage*,⁸ présente les principaux éléments de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage, dont la mise en place a été lancée par la FAO en 1993. Il sollicite des indications de la Commission au sujet des domaines prioritaires de la Stratégie mondiale à développer ultérieurement, compte tenu des orientations fournies par le Groupe de travail technique intergouvernemental subsidiaire de la Commission sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à sa troisième session. Les progrès accomplis dans la préparation du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* et du *Rapport sur les priorités stratégiques* font l'objet d'un document distinct, et la Commission est invitée à donner des orientations pour que ce processus soit mené à bien.⁹

4.2 Rapport de la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

À la septième session de la Commission, un Groupe de travail technique intergouvernemental subsidiaire sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques) a été mis en place afin de s'occuper des questions relatives à la

⁵ CGRFA-10/04/5/Add.1.

⁶ CGRFA-10/04/6.

⁷ CGRFA-10/04/Inf.3.

⁸ CGRFA-10/04/7.

⁹ CGRFA-10/04/9.

conservation et à l'utilisation durables des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

À sa neuvième session ordinaire, la Commission est convenue que le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques se réunirait pour continuer à donner des orientations pour le *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*, et le développement ultérieur de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage.

La troisième session du Groupe de travail s'est tenue du 31 mars au 2 avril 2004, et son *Rapport* est présenté à la Commission, pour examen.¹⁰

4.3 Progrès accomplis depuis la neuvième session ordinaire de la Commission, y compris le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques, notamment en ce qui concerne le processus, engagé par les pays, de rédaction du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde

La Commission, à sa neuvième session ordinaire, a prévu que le premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* serait terminé en 2006. Elle a également envisagé la possibilité de mener à bien le processus à une première Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques. À la demande de la Commission, son Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques a examiné les progrès accomplis à sa troisième session en 2004. Elle a recommandé un calendrier révisé, selon lequel la Commission examinerait le projet de *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* en 2006, pour adoption de préférence pendant une conférence technique intergouvernementale en 2007. Ce calendrier révisé a en conséquence été utilisé pour la préparation du document *Progrès accomplis dans la préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde et Rapport sur les priorités stratégiques*.¹¹ Ce document donne des renseignements sur l'état d'avancement de ce processus et une indication des prochaines étapes et des ressources financières nécessaires pour le mener à bien, pour décision par la Commission, et notamment en ce qui concerne la conférence technique internationale proposée sur les ressources zoogénétiques.

On trouvera un projet de budget indicatif pour la conférence technique internationale proposée dans le document *Aspects budgétaires et autres d'une éventuelle conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques*,¹² ainsi que diverses propositions quant à la façon dont ces ressources pourraient être mobilisées.

Le *Schéma préliminaire du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, y compris le Rapport sur les priorités stratégiques*,¹³ révisé, ainsi que l'avait demandé la Commission, par son Groupe de travail, est présenté à la Commission pour approbation. Comme l'avait également demandé la Commission, le Groupe de travail a examiné des options pour le lancement d'un mécanisme de suivi, afin d'encourager et d'appuyer la mise en œuvre des priorités nationales et régionales. Le Groupe de travail a vivement recommandé la mise en place d'un mécanisme de ce type aussitôt que possible, et il a demandé à la FAO d'étudier plus à fond les options en vue de leur examen par la Commission: cette étude figure dans le document *Lancement du mécanisme de suivi de la mise en œuvre des priorités stratégiques dans le domaine des ressources zoogénétiques*.¹⁴

¹⁰ CGRFA-10/02/8 (CGRFA/WG-AnGR-3/04/REP).

¹¹ CGRFA-10/04/9.

¹² CGRFA-10/04/9Add.3.

¹³ CGRFA-10/04/9Add.2.

¹⁴ CGRFA-10/04/9Add.1.

4.4 Activités futures du Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques et élection de ses membres

Le Groupe de travail est composé de vingt-sept membres des diverses régions, élus à chaque session ordinaire de la Commission, et siégeant jusqu'à la session ordinaire suivante. Ils sont rééligibles. Un document d'information contient les statuts du Groupe de travail et la liste des membres, élus à la neuvième session ordinaire.¹⁵ La Commission est invitée à élire les nouveaux membres du Groupe de travail.

À chaque exercice biennal, la Commission confie des tâches déterminées à ses Groupes de travail et la Commission est invitée à le faire pour le prochain exercice biennal. L'attention est appelée sur la proposition relative à une réunion du Groupe de travail au début de 2006 en vue d'examiner le projet de *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*, d'évaluer le fonctionnement du mécanisme de suivi, de préparer un projet d'ordre du jour pour une conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, et d'évaluer les progrès accomplis dans le développement ultérieur de la Stratégie mondiale.

5. Examen des politiques, programmes et activités de la FAO relatifs à la biodiversité agricole

La FAO fait régulièrement rapport sur ses programmes, politiques et activités dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, de façon que la Commission puisse donner des orientations. À sa sixième session, la Commission a demandé que ce point soit régulièrement inscrit à l'ordre du jour de ses sessions ordinaires. Ces renseignements sont fournis dans le document *Rapport sur les politiques, programmes et activités de la FAO concernant la diversité biologique agricole*:

- Dans la partie *Questions sectorielles*,¹⁶ des informations sont données sur les programmes et activités de la FAO concernant un certain nombre d'éléments de la diversité biologique agricole: cultures, animaux d'élevage, forêts, pêches, biotes du sol et microorganismes intéressant la transformation des aliments.
- Dans la partie *Activités transectorielles*,¹⁷ sont décrits les programmes d'activité pertinents de la FAO sur le développement durable, la nutrition, les questions économiques et sociales, les questions juridiques et l'information.
- Dans la partie *Domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire (DPAI)*,¹⁸ les DPAI intéressant la diversité biologique agricole sont décrits. Les DPAI constituent une nouvelle approche de programmation, qui favorise un accent thématique, intersectoriel, dans les activités de la FAO, notamment dans des domaines tels que la diversité biologique, les biotechnologies, la biosécurité, l'agriculture biologique, les négociations commerciales multilatérales et l'éthique en matière d'alimentation et d'agriculture.

Des informations sont également données sur les consultations techniques, cours de formation, ateliers et publications de la FAO.¹⁹

¹⁵ CGRFA-10/04/Inf.2.

¹⁶ CGRFA-10/04/10.1.

¹⁷ CGRFA-10/04/10.2.

¹⁸ CGRFA-10/04/10.3.

¹⁹ CGRFA-10/04/10/Annex.

6. Rapports des organisations internationales sur les politiques, programmes et activités mis en œuvre dans le domaine de la biodiversité agricole

La Commission reçoit régulièrement des rapports des organisations internationales compétentes sur leurs politiques, programmes et activités intéressant la conservation et l'utilisation durables des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ces rapports contribuent à améliorer les connaissances dans ce domaine entre la FAO et sa Commission et d'autres organisations internationales, et à mettre en place des mécanismes appropriés de coopération et de coordination. La FAO a en conséquence invité à la présentation de ces rapports pour la présente session, et ceux déjà reçus ont été soumis à la Commission dans les documents *Rapports d'organisations internationales sur leurs politiques, programmes et activités dans le domaine de la diversité biologique agricole*; il s'agit notamment de rapports de l'*Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales*,²⁰ de rapports des *Centres internationaux de recherche agronomique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale*,²¹ et des rapports des *Organisations internationales non gouvernementales*.²² Tous les rapports reçus plus tard seront distribués dans la langue dans laquelle ils ont été envoyés.²³

À sa neuvième session ordinaire, la Commission a proposé que, lors des prochaines sessions, des occasions soient créées de stimuler une interaction plus étroite entre les Membres et les organisations internationales qui prennent part aux efforts de conservation et d'utilisation durables de la diversité biologique agricole. Le calendrier proposé a pris en compte cette considération lors de la session du mercredi 10 novembre.

7. Coopération avec la Convention sur la diversité biologique

La Commission, de par ses statuts,²⁴ a pour mandat de « faciliter et superviser la coopération entre la FAO et d'autres organes internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux qui s'occupent de la conservation et de l'utilisation durables des ressources génétiques, notamment la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique [...], et de veiller à mettre en place les mécanismes appropriés de coopération et de coordination [...] »

La Conférence des parties à la Convention a, au fil des années, invité la FAO à entreprendre un certain nombre d'activités à l'appui de ses programmes de travail, en particulier par le truchement du Programme de travail FAO/CDB sur la diversité biologique agricole, et des activités de fond sont en cours. La préparation d'un Protocole révisé de coopération entre la FAO et la Convention est bien avancée et le texte sera présenté à la Commission s'il est prêt. Des dispositions pratiques de coopération avec la Convention contribueraient à la réalisation des objectifs de la Convention et de ceux de la FAO, à savoir améliorer la nutrition, la productivité agricole, l'existence des populations rurales et contribuer à la croissance de l'économie mondiale. Les gouvernements nationaux pourraient ainsi mieux coordonner leurs activités dans les domaines de l'environnement et de l'agriculture, éviter les efforts superflus et favoriser une utilisation optimale des ressources limitées.

Le document *Coopération avec la Convention sur la diversité biologique* fait le point de la situation actuelle et appelle l'attention sur les incidences considérables sur les ressources, notamment humaines, du Programme de travail et budget de la FAO. Il y est en outre noté que le nouveau Protocole de coopération prévoit spécifiquement une coopération entre les deux organisations pour la mobilisation de ressources extrabudgétaires permettant la mise en œuvre de

²⁰ CGRFA-10/04/11.1.

²¹ CGRFA-10/04/11.2.

²² CGRFA-10/04/11.3.

²³ CGRFA-10/04/11/Add.1.

²⁴ CGRFA-10/04/Inf.1.

programmes conjoints convenus. La Commission est invitée à donner des orientations sur toutes ces questions.

L'attention est appelée dans le document sur un certain nombre de récentes demandes de la Conférence des parties à la Convention adressées à la FAO et en particulier à la Commission, et celle-ci est invitée à donner des orientations sur la façon d'y répondre.

8. **Rapport sur l'état d'avancement du Projet de Code de conduite sur les biotechnologies applicable aux ressources génétiques présentant un intérêt pour l'alimentation et l'agriculture**

En examinant le *Code de conduite* à sa neuvième session ordinaire, et afin d'éviter les efforts inutiles et d'identifier des lacunes, la Commission a demandé au Secrétariat de préparer une étude, afin d'identifier les activités accomplies dans d'autres instances, ce qui reste à faire et les questions qui sont pertinentes pour la FAO et en particulier pour sa Commission. Le Secrétariat a été invité à consulter, le cas échéant, les organisations internationales compétentes. Une étude a été effectuée et figure dans le document *Rapport sur l'état d'avancement du Projet de Code de conduite sur les biotechnologies applicable aux ressources génétiques présentant un intérêt pour l'alimentation et l'agriculture*.²⁵ La Commission a estimé que cette étude l'aiderait à identifier les questions sur lesquelles elle devrait se concentrer à l'avenir, en ce qui concerne un code, des directives ou d'autres modalités. La Commission est maintenant invitée à donner des orientations sur ces questions.

9. **Activités futures de la Commission**

La Commission, au fil des années, a joué un rôle clé dans l'élaboration des politiques internationales pour les ressources génétiques agricoles. La dixième session ordinaire marque le vingtième anniversaire de la Commission, et celle-ci souhaitera peut-être en conséquence à la fois réfléchir sur ses réalisations passées et jeter les bases de ses activités futures. Il est nécessaire d'avoir une idée claire de l'avenir, afin de suivre l'évolution de plus en plus complexe des activités d'autres tribunes internationales intéressant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Avec l'achèvement du Traité international, la Commission souhaitera peut-être examiner son programme de travail futur, en gardant à l'esprit les tâches dont elle est déjà appelée à s'acquitter en ce qui concerne les éléments d'appui du Traité international²⁶ et le processus en cours d'élaboration du *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*.²⁷ Peut-être estimera-t-elle aussi que l'élaboration d'un programme de travail pluriennal pourrait faciliter la coordination avec la Convention sur la diversité biologique,²⁸ et que cela permettrait la prise en compte intégrale des orientations en matière de politiques données par la Commission à la FAO dans le Plan à moyen terme à évolution continue et dans le programme et le processus budgétaire de la FAO.

Le document *Activités futures de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*,²⁹ examine ces questions et l'élargissement des travaux de la Commission, compte tenu de son mandat et de l'évolution actuelle en matière scientifique, technique et politique. Il invite la Commission à donner des orientations concernant la préparation d'un programme de travail pluriennal, en vue de son examen par la Commission à sa onzième session ordinaire.

²⁵ CGRFA-10/04/13.

²⁶ CGRFA-10/04/3.

²⁷ CGRFA-10/04/9.

²⁸ CGRFA-10/04/13.

²⁹ CGRFA-10/04/14.

10. **Autres questions**
11. **Date et lieu de la prochaine session ordinaire**
12. **Adoption du Rapport**

CALENDRIER PROVISOIRE

Heure	Point	Titre	Documents de travail
Lundi 8 novembre 2004 matin			
10 heures - 12 heures	1	Élection du Président et des Vice-Présidents et cérémonie d'ouverture	
12 heures - 13 heures	2	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA-10/04/2
Lundi 8 novembre 2004 après-midi			
	3	Ressources phytogénétiques	
15 heures - 17 heures	3.1	Vue d'ensemble du Système mondial de conservation et d'utilisation durables des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO et de son apport pour la mise en œuvre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-10/04/3
17 heures – 18 heures	3.2	Rapport de la deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-10/04/4 (CGRFA/WG-PGR-2/REPORT)
	3.3	Progrès accomplis depuis la neuvième session ordinaire de la Commission, y compris le Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques	CGRFA-10/04/5 CGRFA-10/04/5 Add.1
Mardi 9 novembre 2004 matin			
9 h 30 – 11 heures	3.3	Progrès accomplis depuis la neuvième session ordinaire de la Commission, y compris le Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques (fin)	CGRFA-10/04/5 CGRFA-10/04/5 Add.1

	3.4	Activités futures du Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques et élection de ses membres	CGRFA-10/04/inf. 3
	4	Ressources zoogénétiques	
11 heures - 12 h 30	4.1	Vue d'ensemble de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage	CGRFA-10/04/7
	4.2	Rapport de la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-10/04/8 (GRFA/WG-AnGR-3/REPORT)

**Mardi 9 novembre 2004
après-midi**

15 heures - 18 heures	4.3	Progrès accomplis depuis la neuvième session ordinaire de la Commission, y compris le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques, notamment en ce qui concerne le processus, engagé par les pays, de rédaction du premier <i>Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde</i>	CGRFA-10/04/5 CGRFA-10/04/5 Add.1 CGRFA-10/04/5 Add.2 CGRFA-10/04/5 Add.3
	4.4	Activités futures du Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques et élection de ses membres	CGRFA-10/04/inf. 2

**Mercredi 10 novembre 2004
matin**

9 h 30 - 11 h 30	8	Rapport sur l'état d'avancement du <i>Projet de Code de conduite sur les biotechnologies applicable aux ressources génétiques présentant un intérêt pour l'alimentation et l'agriculture</i>	CGRFA-10/04/13
11 h 30 - 12 h 30	6	Rapports des organisations internationales sur les politiques, programmes et activités mis en œuvre dans le domaine de la diversité biologique agricole	CGRFA-10/04/11.1 CGRFA-10/04/11.2 CGRFA-10/04/11.3 CGRFA-10/04/11 Add.1

Mercredi 10 novembre 2004
après-midi

- | | | | |
|-----------------------|---|---|----------------|
| 15 heures - 17 heures | 6 | Rapports des organisations internationales sur les politiques, programmes et activités mis en œuvre dans le domaine de la diversité biologique agricole (fin) | |
| | 7 | Coopération avec la Convention sur la diversité biologique | CGRFA-10/04/12 |

Jeudi 11 novembre 2004
matin

- | | | | |
|------------------|---|--|--|
| 9 h 30 - 12 h 30 | 5 | Examen des politiques, programmes et activités de la FAO relatifs à la diversité biologique agricole | CGRFA-10/04/10.1
CGRFA-10/04/10.2
CGRFA-10/04/10.3
CGRFA-10/04/10 Annex |
|------------------|---|--|--|

Jeudi 11 novembre 2004
après-midi

- | | | | |
|-----------------------|----|--------------------------------------|----------------|
| 15 heures - 18 heures | 9 | Activités futures de la Commission | CGRFA-10/04/14 |
| | 10 | Autres questions | |
| | 11 | Date et lieu de la prochaine session | |

Vendredi 12 novembre 2004
après-midi

- | | | | |
|-----------------------|----|---------------------|--|
| 15 heures - 18 heures | 12 | Adoption du Rapport | |
|-----------------------|----|---------------------|--|